MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—George B. Matthews à Maude M. Rainey. Salvator Sunseri à Marianna Teresa. Albert Baptiste à Anna Wright. Henry Farley à Adéline Virginia Porter.

NAISSANCES—Mmes J. R. Allen, une fille; H. G. Stewart, un garçon; R. Calderone, un garçon; L. C. Tortoriel, un garçon; H. C. Grate, un garçon; G. Dauuhauer, une fille; T. J. Flanaghan, une fille; J. DeJean, une fille.

DÉCÈS—Louisa Adams, 38 ans, 1111 Poydras; C. Hubbard, 54 ans, 629 Neuvième; W. M. Rees, 30 ans, 731 St-James; Vve Joseph Stortz, 60 ans, 5825 Camp; Mme Mollie B. Selleck, 38 ans, 1037 Dante; H. J. MacKenroth, 8 mois, 2011 Philip; Vve Adolphe Grau, 77 ans, 1658 Joseph; J. Puig, 44 ans, 1333 Marigny; J. A. Voss, 33 ans, Français et Marais; H. Gervais, 5 mois, 1721 Miro; Lydia H. Russell, 4 mois, 414 avenue Pacifique; R. Lincoln, 82 ans, 412 N. Robertson; Sadie Betterly, 20 ans, Creola, Mobile county, Alabama; J. Clague, — ans, Jackson, Mississipi; P. Duponey, 80 ans, 635 S. Robertson; G. D. Chaperon, — ans, Schriever, Louisiane; G. Wilson, 90 ans, 613 Valletto; Mary Salvatto, 7 ans, 331 Bouny; R. Buddy, Jr., 9 mois, 1532 Mandeville; Soeur M. Placida Kuntz, 52 ans, couvent St-Boniface; W. Eves, 13 ans, 7315 Baronne; Lizzie Cook, 87 ans, hôpital de charité.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Léopold Levy vs Mamie Christine; attachement de $681.27.

S. J. Hart vs John McCoy, réclamation de $125 sur un contrat.

Successions ouvertes:

Frederick Zeigler Auton Hussy, Adèle Lehman, Mme Elizabeth G. Aucoin, Marie Thos Pelisser, Thos N. Boylan.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Louis Gilbeau, Louis Benoit, actes de violence.

Condamnations:

Jack Schalatchie, attaque, $100 d'amende ou 3 mois de prison.

Acquittés:

Pendleton Harris, Fk. Johnson, obtention d'argent sous de faux prétextes; S. J. Laporte, objets volés en sa possession; Andrew Darvin, vol avec effraction.

Envoyés devant la cour criminelle: Jos. Parker, Wm Arnolt, Jas. Bolden alias Garibaldi, Fred Hudson, Chas Bastrom, Hugh Gilmore et Matt Garrigan, vol avec effraction.

FAITS DIVERS

Une virago.

L'agent de police Gavin a eu beaucoup de peine pour arrêter Lucie Jones, une négresse qui s'adonne à l'usage de la cocaïne. Il a dû presque se battre avec elle, au coin des rues Poeyfare et Tchoupitoulas.

Elle avait volé une jupe, et quand l'officier vint pour la conduire au recorder elle lutta contre lui sans ménagement, l'égratigna en pleine figure et lui déchira son uniforme puis le fit tomber et le roula dans le ruisseau. Mais finalement, force resta à la loi et elle fut enfermée dans une cellule. Elle en profita pour se dévêtir et refusa de quitter le dock pour comparaître devant la cour.

Malgré cette résistance déterminée, elle a été jugée et sa sentence a été rendue: elle paiera l'amende.

Vol.

La demeure de Mme James Taylor, rue Soraparu, 420, a été visitée par un voleur mardi soir qui y a fait sien un porte-monnaie contenant $14.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.00 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

LEGISLATURE.

Chambre.

Baton Rouge, 22 mai.

La chambre se réunit à midi:

Sur motion de M. Smith, il est convenu que l'Assemblée s'ajournera aujourd'hui, ce vendredi matin, à 10 heures.

M. Story présente une résolution en vue de la vente de certaines terres d'Etat, dans la paroisse St-Bernard. Il s'agit des terrains où sera établi le chantier de marine, chaque acre devra être vendu au prix de $12, au plus bas prix.

M. Marks envoie un mémoire de Mme W. J. Behan des Filles de la Confédération, demandant le transfert du Jour de Décoration au 3 juin.

M. McIlhenny présente une résolution priant les sénateurs et les représentants de la Louisiane de prendre des mesures pour compléter le plus tôt possible les écluses de Plaquemine.

M. Sellers présente un amendement pour inclure la rivière Ouachita dans la mesure. Adopté.

Le bill Marks sur les sténographes de cour, en dehors de la Nouvelle-Orléans, est l'objet d'un rapport favorable.

Parmi les annonces de bills nous remarquons ceux de M. Wilson pour amender et réduire les licenses des hôtels dans les campagnes.

Par M. O'Connor, pour élever le salaire de l'électricien de ville de $1,800 à $2,500.

Du même, un amendement à la Constitution en vue de rendre le président du Bureau des assesseurs de la Nlle-Orléans membre du Bureau des appréciateurs.

De M. Trezevant, pour réglementer l'organisation et les opérations des compagnies de banque et de Trust.

Du même, pour amender la Constitution de telle sorte que le nombre des membres du bureau des appréciateurs soit égal à celui des districts congressionnels.

Ce changement est nécessité par l'augmentation des districts congressionnels.

Le comité des affaires de ville de la Chambre fait un rapport favorable sur la résolution Reilly relative aux Trusts; seulement, de l'amendement on a éliminé la clause offensante pour le Conseil de ville.

Sénat.

Le Sénat se rassemble à midi: 32 membres présents.

M. Drew annonce la présentation d'un bill ayant pour but d'amender les lois sur les banques d'Etat.

M. Lee présente un bill réduisant à huit les heures du travail.

M. Dudenhefer présente un amendement à la charte de ville en vue d'accorder aux recorders assistants un salaire de $300 par an.

M. Cage présente un bill pour amender la loi des Homestead.

Le comité judiciaire du Sénat fait un rapport contraire au bill Vincent contre les trusts.

La résolution Dudenhefer est amendée en éliminant la clause qui réduit l'assessement des sociétés combinées, puis la résolution est adoptée.

La résolution requiert l'avocat général d'engager des poursuites contre tout trust qui viole la loi.

MM. Labbe et Maunsell sont nommés membres conjoints de l'auditeur et du trésorier.

M. Lee a donné sa démission de président du comité du canal et du bassin et du chemin coquillé.

Le Sénat s'ajourne à demain matin à 10 heures.

M. Heard à Ruston.

Le gouverneur Heard part ce soir pour Ruston pour visiter l'Institut Industriel d'Etat, où il doit se faire entendre.

Autour de la Législature.

Le bill Wilson, autrement dit la question de la séparation des cars de ville est une de celles qui préoccupent le plus vivement les esprits à la Nouvelle-Orléans.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle a été soulevée. Les compagnies de chemins de fer y sont gravement intéressées.

Les principes sont une belle chose mais ils ne valent que par la façon dont ils sont appliqués.

Des intérêts sérieux sont engagés dans cet imbroglio. Déjà on a essayé d'établir cette séparation des cars et l'on n'y a pas réussi.

Les compagnies de chemins de fer s'y sont formellement opposées. Elles prévoient leur ruine dans l'adoption du projet et, très naturellement, elles le combattent.

Le maire lui-même dont on connaît la justesse d'esprit et la droiture de cœur a hésité et s'est presque fait le partisan des chemins de fer. Depuis deux ans, du reste, les opinions ont changé sur ce sujet, et quand, hier ou avant-hier, le comité des chemins de fer s'est réuni, il a trouvé les esprits très divisés. M. Charbonnet a déclaré qu'il n'osait pas se prononcer immédiatement, et M. Wilson, que tous ces délais irritent, a cru cependant devoir céder aux nécessités de la situation. La discussion et le vote sur la question ont été renvoyés à mardi prochain.

Autre problème à résoudre, la succession du président actuel de la cour suprême, M. Nicholls. La législature est divisée en deux partis à peu près d'égale force.

Tous les deux sont désireux de conserver au valeureux soldat confédéré la haute position qu'il occupe, mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Les uns voudraient que la question fut soumise au peuple, ce qui revient à dire qu'ils comptent sur une majorité des deux tiers, qui assurerait la nomination de M. Nicholls.

Les autres voudraient donner au gouverneur actuel le pouvoir de le renommer de son propre chef.

Toute la question est là.

Reste à savoir si l'on aimera mieux livrer la solution de la question au vote populaire que de la laisser régler par le chef de l'exécutif.

En ce qui concerne les élections de ville, qui doivent être reportées du mois de novembre 1903 au mois de novembre 1904, elle semble à peu près résolue. Le comité a fait un rapport favorable à ce sujet.

Licence non apparente.

M. Carnahan conduisait un wagon dans Carrollton, avant hier, lorsque M. Helwick, gardien de la fourrière, le somma d'arrêter disant qu'il n'avait rien sur son wagon qui indiquât qu'il avait pris sa licence, ce à quoi M. Carnahan répliqua qu'il l'avait laissée chez lui. Mais M. Helwick insista pour qu'il se rendît à la prison, quoqu'il ne pût prouver le droit qu'il avait pour agir de cette façon. Il retint prisonnier M. Carnahan, malgré ses protestations.

Hier matin, M. Helwick a annoncé qu'il allait accuser M. Carnahan d'avoir résisté à un officier.

M. Carnahan est allé se plaindre de ces procédés au bureau de l'attorney de district, qui lui a conseillé d'accuser M. Helwick d'emprisonnement arbitraire non motivé, ce qu'il a fait.

Entre bicyclistes.

Louis Guilbeau, demeurant entre les rues Johnson et Gravier a eu plusieurs fois maille à partir avec la loi dans diverses circonstances. Il a été arrêté, hier matin, à 11 h. 30, entre les rues Clinton et Douane, et il est accusé d'avoir attaqué M. Peterson.

Tout ce qu'on sait au sujet de cette affaire est que les deux hommes, pédalant chacun de leur côté, se sont rencontrés et qu'il y a eu une collision entre les deux véhicules. M. Guilbeau a refusé d'accepter les excuses qui lui ont été faites et il s'est mis à cogner ferme sur M. Peterson.

Traduit pardevant la seconde cour criminelle, M. Guilbeau a plaidé la non culpabilité. Il a été mis sous caution de $250 et devra se présenter quand il en sera requis pour une audition préliminaire.

Coups de révolver.

A trois heures hier matin des malfaiteurs ont tiré plusieurs coups de révolver à l'angle des rues Constance et Washington, et se sont enfuis avant l'arrivée des agents de police.

Blessure.

En travaillant à bord de la barque Bonni, au pied de la rue St André hier matin, Raymond Jones, de couleur, s'est blessé à la main.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.00 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Enquête.

Le coroner Richard, assisté du jury, a commencé hier matin une enquête au sujet de la mort de Finch Girard, qui a été tiré tué lundi matin par Alexandre Nash, alias Egan, au coin des rues Bienville et Bassin. Les parents de Girard croient qu'il a été tué sans motif et qu'on ne lui a donné aucune chance pour se défendre. Ils assurent qu'ils peuvent amener des témoins prêts à jurer que Nash a ouvert le feu contre Girard, alors qu'il était appuyé contre un mur. Ces témoins ne s'étant pas présentés, l'enquête a été remise et c'est hier dans l'après-midi qu'elle s'est faite.

Frank Adolphe a été le premier témoin appelé: Girard, dit-il, voulait acheter un immeuble, dans le voisinage des rues Bienville et Bassin. Lui, Girard et d'autres entrèrent dans un bar-room pour prendre une consommation, et tandis qu'ils causaient, ils entendirent des coups de pistolet, qui n'atteignirent pas Girard. Nash s'enfuit dans la rue Bienville. Semblable a été le témoignage de James Deimmore.

Harry Butler dit avoir vu Girard quand il a quitté le café: il s'est approché de Nash, qui était avec James Whalen. Quand il s'est retourné, il a entendu une détonation, et a vu Egan ayant un revolver à la main. Il n'a rien vu de plus; mais il a entendu les autres détonations. Girard est tombé sur le trottoir, tenant son révolver. Butler le lui a enlevé, et l'a remis à l'agent Pollock, ce que confirme ce dernier. Ce révolver est le même dont Girard s'est servi pour tirer sur Lashell, alias Bill. O'Day.—L'agent Saint-Avide a donné le même témoignage que Pollock.

James Whalen dit avoir été avec Nash quand les coups de feu ont été tirés. Il a vu Girard se diriger vers Nash, qui battit en retraite.

Girard lui dit que s'il courait il allait lui casser la jambe d'un coup de pistolet. Nash demanda à Girard si leur querelle ne pouvait pas être pacifiée. Girard saisit Nash qui se dégagea et sauta dans la rue.

Girard fit quelques pas et se retourna. Nash commença à tirer, et Girard plaça ses deux mains sur son abdomen, et tournant l'encoignure, il mit la main dans sa poche à révolver. Quand on le revit, il tenait cette arme dans sa main et essayait de s'en servir.

Nash tira aussitôt quatre coups de suite à ce moment et s'enfuit. Girard se dirigea vers le bas de la rue Bassin, et tomba sur le trottoir.

Michel Sansovich a témoigné, mais sa déposition n'a rien dévoilé de nouveau.

Vers une heure sont arrivés les témoins Tony Mascaro et Romey Sénac. Mascaro dit qu'il a vu un homme tirer sur un autre. L'homme frappé se tenait debout près du bar-room; il est tombé à terre. L'homme qui l'avait visé l'a tiré de nouveau, et a jeté alors un révolver noir à côté de l'homme évanoui.

Sénac a vu aussi un homme tirer sur un autre. Au deuxième ou au troisième coup l'homme est tombé, et celui qui l'avait tiré est parti, puis s'est retourné et a tiré deux autres coups. Il l'a vu faire un mouvement comme s'il voulait jeter son révolver, mais il ne peut pas affirmer qu'il l'ait fait.

Le jury s'est alors retiré et, après une courte délibération, a rendu un verdict d'homicide justifiable.

Grand Jury.

Les membres du Grand Jury se sont réunis hier après-midi et ont formulé une accusation de meurtre contre Thos D. Mahan.

Mahan se trouvait en compagnie de Geo. Purcell le jour du Mardi-Gras lorsque Jack St-Clair, un noir, a été assassiné. Purcell, accusé du crime, avait été arrêté, mais les membres du Grand Jury ont appris que Mahan est le coupable.

Nègre audacieux.

A onze heures et demie hier matin, un nègre inconnu est entré dans le magasin de Mme Wm H. Wright, rue St-Charles 1038, et offert à cette dernière de lui vendre des cigares et autres objets.

Mme Wright se doutant qu'il y avait quelque chose de louche dans la conduite du noir l'a questionné, mais le bandit l'a menacée d'un couteau.

Le mari de la dame est arrivé à temps pour mettre le nègre en fuite. Il a laissé son butin sur le comptoir.

HOTEL DE VILLE.

Le comité des rues et débarcadaire se réunira aujourd'hui à 7 heures 30, ainsi que, le comité d'ordre public. S'il y a un quorum, le premier des comités sus-mentionnés prendra en considération la pétition des propriétaires et des locataires au sujet des compagnies de cars qui n'observent que très imparfaitement les obligations qui leur incombent.

Le comité s'occupera aussi de l'ordonnance qui déclare forfaite la charte accordée au New Orleans and Pontchartrain Railroad pour n'avoir point tenu compte de ses engagements.

L'honorable Meyer, M. C., a reçu une lettre qui corrobore l'information reçue par télégramme, au sujet du retour dans notre port du steamer des Etats-Unis Hartford. Ainsi seront terminées les tribulations des matelots laissés à la Nouvelle-Orléans.

Il est certain que l'ordonnance de M. Goebel, défendant de conduire une voiture, rue du Canal, entre les rues Liberté et Remparts, à un train accéléré, de 10 h. a. m. à 8 h. p. m., va être mise en vigueur. C'est sur la demande de nombreux intéressés que cette ordonnance devra passer de la théorie à la pratique.

Une protestation a été faite contre l'installation d'un bar-room dans les parages des rues Marengo et Franklin. Ce permis a été demandé par Henri Zahn.

Les spécifications pour l'eau et le système des égouts ont été sérieusement discutées à la réunion qui a eu lieu mercredi soir.

Association des Ingénieurs du Gaz.

La deuxième session tenue par les ingénieurs du gaz a eu lieu hier, sous la présidence du docteur Thomas Miller.

C'est à Indianapolis que se réunira la convention de 1903, et il se pourrait que celle de 1904 se réunît à Saint-Louis.

A la suite de la publicité sérieuse faite dans tous les journaux de la Nouvelle-Orléans au début, 1,200 poêles à gaz ont été vendus en 10 jours. Il a fallu s'adresser après à plusieurs compagnies pour suffire aux demandes et se préoccuper d'avoir un nombreux personnel pour les installations des conduites que nécessitait les commandes prises: 4000 poêles à gaz ont été demandés à une seule maison et le bénéfice constaté par les acheteurs force actuellement la compagnie à s'adresser à toutes les fabriques pour satisfaire les clients nouveaux.

Entre avocat et client.

M. C. McRas Selph, a comparu pardevant le juge Baker, à la cour criminelle de district. Il était accusé de détournement.

La plainte faite allègue que le 17 décembre 1898 et le 19 janvier 1899, M. Selph a touché $225, remis par Domingo Negrotto, et qu'il ne les a pas donnés à M. Alfred S. Guttierez, qui en était le véritable propriétaire.

M. Selph était l'avocat de M. Gutierrez, dans un procès que ce dernier avait en cour civile. Il paraît qu'un compromis fut fait et que l'avocat mit dans sa poche l'argent de son client.

M. Selph prétend que lorsque M. Guttierez lui a réclamé cet argent les procédures légales n'étaient point terminées.

Le jury a acquitté l'accusé après une courte considération de l'évidence fournie.

Chez le juge Hughes.

Joseph O'Meallie et Walter Bulger ont été chacun condamnés à $15 et 30 jours, hier matin, par le juge Hughes. O'Meallie est accusé de s'être mêlé des affaires d'agents de police alors qu'ils étaient dans l'exercice de leurs fonctions. Bulger est accusé de vagabondage.

Il paraît qu'il y a quelque temps Jos. Barella attaqua William Bruen, rue Erato, près Tchoupitoulas. O'Meallie et Bulger encouragèrent l'agresseur, d'où l'arrestation. Le procès de Barella a été continué.

DÉCÈS

POUPART—Décédée hier, jeudi, 22 mai, à 6:30 heures p. m., âgée de 40 ans, Mme H. P. POUPART (née Lise Louise Fossier), native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Poupart, Fossier et Kauson sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 23 mai 1902, à 3 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 2424 rue St-Claude, entre l'avenue St-Roch et Musique.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé jeudi 22 mai, à 3:45 heures A. M., à l'âge de 60 ans et 1 mois, le sociétaire PIERRE DUPOUEY, natif de France. Messieurs les membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de mai, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 23 mai 1902, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Saint Robertson, No 635, entre Lafayette et Poydras.

Le Président, J. M. VERGNOLE,
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
23 mai—1f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

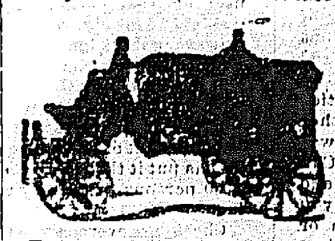

Raoul Bonnot, Directeur
No 628 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 1582.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
Messieurs les Sociétaires sont prévenus que l'Assemblée Générale Trimestrielle Régulière de Mai aura lieu le DIMANCHE, 25 à 5 heures P. M., à l'Asile de la Société, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.
Lecture de propositions d'amendement aux articles 5 et 10 de ses Reglements.
J. M. VERGNOLE, Président.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
23 mai—3 f

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Grippe, Enrouement et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
1 nov 1901—1 an

AMUSEMENTS.

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine
BROOKE et son Famous Orchestre de Marine de Chicago
BABY LUND Le merveilleux enfant artiste.
WORLD ET HASTINGS,
Le comédien et soubrette
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Meline 914 Canal et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Commune.
18 mai—1 sem

ORPHEUM ATHLETIC PARK
Ce Soir!!
Nouveau programme de vaudeville!
ZARA ET ZARA
"Character Change Artists."
TOM ALMOND, le plus grand danseur du monde.
IRENE FRANKLIN, l'exquise chanteuse comédienne.
Changement entier du programme par les
50—N. Y. BOYS—50
SYMPHONY ORCHESTRA.
Prix d'entrée—15 cents; sièges réservés 25, 15 et 20. En vente chez Clark, 824 rue du Canal.
18 mai

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELLIA.
Commençant le 27 avril 1902
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées.
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'état et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Frets reçus tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—1f

AVIS SPECIAUX.

IMPORTANT.
Commençant dimanche, le 25 mai, le train d'excursion du dimanche pour Baton Rouge, via le Yazoo and Mississippi Valley Railroad, partira à 8 heures A. M.
Remarquez que ce départ a lieu 15 minutes plus tôt que jusqu'ici.
22 mai—2t, 23 24 25

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 26 mai 1902, à 5 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, pour la réparation et la construction des quais et cheminées, pour une période de un an de la date du contrat.
Les spécifications enregistrées au bureau. Le Bureau se réserve le droit de rejeter toutes et toutes les soumissions ou partie des soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars ($1,000) accompagnera chaque soumission afin d'agir à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.
Les soumissions devront être endossées "Soumission pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à
HUGH McCLOSKEY,
Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.
Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
17 mai — 17 au 26 inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 10 juin 1902, à 7:30 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète du quai, de la rue Ste Anne à la rue St Philippe, connu comme le Pleasure Pier, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la construction du quai du Pleasure Pier, et adressées au Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.
15 mai — 15 au 10 juin inc

AVIS.

BUREAU DE LA N. O. BUTCHERS Co-operative Abattoir Co. Ltd., à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo—Nouvelle-Orléans, le 16 mai 1902.—En conformité avec l'article Six de la Charte, une élection pour directeurs devant servir pour l'année prochaine, sera tenue au bureau de la corporation le LUNDI, 26 mai 1902, de 1 heure à 5 heures P. M.
JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
17 mai au 26 inc

—Depuis la Salpêtrière.

—Cela fait dix ans.

Les deux hommes se serrèrent la main.

Une voix prononça, légèrement caustique, tout près d'eux:

—Il n'y a que moi, décidément, que Vallurier ne veut pas reconnaître.

Jacques se retourna.

—Je ne veux pas vous reconnaître!....

Il dévisageait celui qui, d'abord entre les deux, attirait son attention.

Lui, reprit:

—Parfaitement, je me suis trouvé en même temps que vous, au début de l'hiver, chez le maître, le docteur Brossat.... Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois.... Il est vrai que les rapports entre nous étaient plutôt.... frais à la Salpêtrière.

Et Vallurier, qui scrutait toujours les traits de l'homme qui parlait:

—Je ne me trompe pas, c'est Pavinia!

—Mais oui, Pavinia.

Ils se serrèrent la main, non avec la cordialité spontanée de l'étreinte entre Vallurier et Morissot, de la façon banale qui est la formule de politesse des indifférents.

—Là, franchement, ai-je donc tant changé? interrogea Pavinia.

—Oui, mon cher, beaucoup... Cependant, maintenant que j'ai remis votre nom sur votre visage, je vous retrouve bien....

—Mais vous avez reconnu immédiatement Morissot.

—C'est vrai.

—Et, en effet, il n'a pas changé, lui....

—Moins les cheveux qui me manquent et les blancs que j'ai en plus, hein? Vallurier.

—On n'y voit rien, mon cher.

—Il a pendant cinq ans exercé sur un transatlantique, fit Pavinia, de son ton qui mordait comme une lame, l'air salin l'a conservé.

C'était sa plaisanterie à l'égard de son ancien compagnon du quartier Latin, à présent son associé.

Il reprit, comme s'il eût voulu aller au fond de la question:

—Vous étiez plus sympathique l'un à l'autre, que nous ne l'étions tous les deux.

—Mais vous ne m'étiez pas antipathique, mon cher, affirma Jacques.

—Je l'ai cru.

—Pour quel motif?

—Vous ne m'avez jamais fait une avance.

—Vous non plus.

Pavinia ricana.

—Alors, nous avons donc dans le caractère un point de contact? .... Nous ne sommes pas de ceux qui vont au-devant des autres!

—Admettons.... En tout cas, croyez que vos succès d'aujourd'hui me font un sincère plaisir.

—Merci.... Mais vous n'avez rien à m'envier, au contraire.... Situation aussi brillante que méritée. Votre succès à vous, repose sur des assises solides.... Le mien n'a pour bases, je le crains, qu'un engouement passager de la collectivité stupide qu'on appelle le public.

"Il faudrait des miracles, pour saper l'incrédulité, le scepticisme des masses.... Et les hypnotiseurs ne sont pas des thaumaturges.

—Vous en avez fait pourtant, vous, des miracles.

—Charcot, le maître moderne, et bien d'autres de ses disciples, en eussent fait autant.....

"Je n'ai rien inventé, je cherche..... en demeurant persuadé que le magnétisme peut disposer de moyens beaucoup plus puissants qu'on ne le croit.

—Je ne suis pas loin de penser comme vous, répondit Vallurier, et j'ai suivi vos essais avec le plus grand intérêt.... Vous allez nous donner une séance.!

—Oh! une séance qui ne vous dira pas grand'chose..... Que voulez-vous faire dans un salon, quand on vous recommande pardessus le marché, d'intéresser sans effrayer?

—En effet, pas grand'chose.

—Rien que de banal.... Si quelques dames veulent s'y prêter, je tenterai des expériences plus concluantes pour tous.... On ne m'accusera pas d'avoir des compères.

Il ajouta, s'arrêtant après un pas, fait pour se séparer de Vallurier:

—J'ai mis la main sur un sujet absolument remarquable.... Encore une fois que lui ferai-je exécuter ici?

"Entre nous — il baissa la voix — je trouve absurde l'idée de ces bourgeois, d'apporter au milieu de leur fête une note telle que celle que j'y apporterai.

—Je suis de votre avis.... mais c'est à l'ordre du jour.... Vous aussi Pavinia, vous pourrez arriver....

Il ne laissa point achever.

—Pas à la gloire.... peut être à la réputation de charlatan.... Pas à la fortune.... à vivre.

"Pourtant je n'ai pas de regret d'avoir choisi cette voie.... j'y suis entré et je m'y achemine avec une vraie passion.

—Je le comprends.... Alors, vous avez ce qu'on appelle un sujet?

—Merveilleux!

Il s'éloigna une fois. Il disparut dans le fond du salon, du côté de la scène.

Morrissot demeura quelques minutes auprès de son ancien camarade d'hôpital.

Pavinia fit les frais de leur conversation.

Il allait ouvrir avec lui une grande clinique pour le traitement des maladies nerveuses.

On ferait beaucoup de réclame, cela prendrait certainement.

Et tandis que le "petit Morissot" s'éloignait, Jacques Vallurier, qui des yeux cherchait de nouveau sa femme, se disait:

—Qui sait si ce Pavinia ne lui enlèverait pas cette idée fixe.... que j'ai gardé.... ce soupçon .... ce doute..... Oh! mon Dieu.... malgré tout... l'aurais-je donc gardé?.... Notre bonheur.... où est il?

La main de Jacques se crispait sous son gilet de soirée, à hauteur du cœur.

Son père, toujours auprès de sa bru et du comte de Tillière, à cet instant le regardait, et surprit ce geste.

Il se leva, traversa le salon où, les allées et venues diminuaient, chacun se casant à peu près.

Et il vint lui dire, presque bas:

—Qu'as-tu? de nouvelles craintes?

—Non père.... je n'en ai plus .... mon estomac est tout à fait remis.....

—Eh bien, alors?

—Je souffre moralement.... Je l'a vois d'ici, et si pâle, et si triste.

L'ancien magistrat regarda la jeune femme, restée à sa place auprès du comte.

—En effet, murmura t'il, bien pâle et bien triste.

—Savez-vous à quoi je pensais?

—Non.

—Nous m'avez sans doute aperçu, causant avec un grand garçon très brun, au regard bizarre?

—Je n'ai pas remarqué.

—C'est Pavinia, nous prîmes jadis nos inscriptions ensemble..

—Le magnétiseur?....Il donnera une séance ce soir.

—Parfaitement.....Ce n'est pas le premier venu, un être bizarre, mais extrêmement intelligent, un convaincu dans le genre qu'il exploite....

"Il est indéniable que la suggestion, sur certains êtres affaiblis, est susceptible de provoquer les résultats les plus curieux et les plus satisfaisants.

"S'il pouvait nous rendre le bonheur, ce Pavinia!

—Mon enfant, que vas-tu chercher?

—Eve est malheureuse, je le sais autant qu'elle....

—Cela cessera le jour où nous saurons tout entière la vérité.

—Quand la saurons-nous?.... La saurons-nous jamais!....S'il pouvait nous aider à la découvrir....

—Pavinia?

—Oui.

—Je ne vois pas comment.

Jacques baisa le front.

—En effet, l'obéissance d'un sujet ne va pas jusqu'à la lucidité du charlatanisme....Il peut être entre les mains du suggestionneur un instrument docile.....il n'écartera pas plus les voiles du passé, qu'il n'arrachera ceux de l'avenir.

"Mais, je le répète, car j'en ai la conviction, si Eve voulait s'y prêter, il serait en état de lui rendre ce calme, cette confiance .....que je recouvrerais parce qu'elle les aurait recouvertes....

—Vraiment tu le crois?

—C'est certainement le seul résultat appréciable que donne le magnétisme, employé comme curatif.

"On ne dit pas pour rien: suggestion.

—Alors, nous essayerons de la persuader.

"Présente-moi donc ce soir, ce Pavinia....

—Dès que je le reverrai.

—A moins que M. de Tillière ne me le présente avant toi....

"C'est lui qui le soigne.

—Je le sais, et il se trouve fort bien du traitement....Mais.... le voilà qui revient vers nous.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, ADOUCIT LES GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et c'est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-sept Cents la Bouteille.